





09 77 25 01 51 (Lundi au Vendredi 9h à 18h) - contact@wattelse.fr - www.wattelse.fr


 Présentiel : 7h – 1 jour

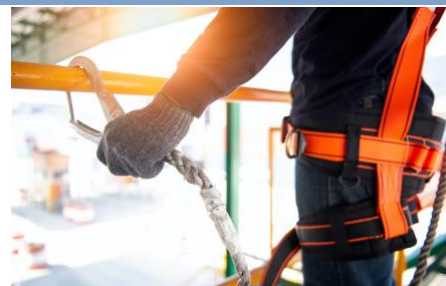
 Inter ou Intra

 Tarif : sur demande

 10 Personnes maximum

 Prérequis : aptitude médicale à l'exercice de travaux en hauteur

 Accessible aux personnes à mobilité réduite ou en situation de handicap



PUBLIC VISÉ

Toute personne utilisant un harnais pour effectuer des travaux en hauteur

OBJECTIFS

- ✓ Être capable d'analyser les risques de chutes selon l'intervention à réaliser et selon l'environnement
- ✓ Accéder et travailler en sécurité sur un poste de travail en hauteur équipé de protection collectives
- ✓ Connaître les différents équipements de sécurité EPC, EPI

CERTIFICATION

Délivrance d'une attestation de formation

Validité : Déterminée par l'employeur

PROGRAMME :

Les risques liés au Travaux en Hauteur :

- ✓ L'accident du travail et la maladie professionnelle
- ✓ Le contexte réglementaire

Évaluation des risques et définition des mesures de prévention/protection :

- ✓ Identification des risques et moyens de prévention associés
- ✓ Rédaction du plan de prévention
- ✓ Préparation du chantier
- ✓ Mise en place et vérification des mesures de prévention et de protection

L'organisation :

- ✓ Identification de toutes les situations de travail exposant les salariés aux risques de chute
- ✓ Usage des « harnais »
- ✓ Zone « harnais »
- ✓ Analyse EPC, EPI
- ✓ La chute de hauteur, la force de choc, facteur de chute

Méthodes pédagogiques :

- ✓ Études de cas
- ✓ Démonstrations pratiques
- ✓ Simulations et mises en situation

Moyens pédagogiques :

- ✓ Présentations audiovisuelles
- ✓ Support de cours

Le Code du Travail (articles R.4323-104 à R. 4323-106) stipule que le salarié doit suivre une formation adéquate et spécifique à l'utilisation des EPI contre les chutes de hauteur.